



1^{er} GRAND PRIX FORT BOYARD

4 & 5 avril 2026

AU GOLF BLUEGREEN ROCHEFORT OCEAN

05-46-84-56-36



BLUEGREEN

Email : golfrochefortais@gmail.com – Site : <https://golf-rochefort.fr/grand-prix/>

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Epreuve ouverte aux joueuses ou joueurs français ou étrangers répondants aux exigences des règles du statut amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et **s'étant acquittés du droit de jeu fédéral de 40 euros** ou licencié d'une Fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un **Certificat Médical de non-contre-indication à la pratique du golf** ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.

Les joueurs non-licenciés en France doivent attester avoir répondu à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.

Tous les joueurs doivent être à jour de leurs droits d'engagements à toutes les épreuves fédérales antérieures

EPREUVE NON-FUMEUR : Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2.5 (VDM)

II – FORME DE JEU ET CHAMP DE JOUEURS :

- **Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.**

Les joueurs sont répartis en deux séries :

. **1ère série Messieurs : index inférieur ou égal à 9.9 – repère de départ : Blanc**

. **1ère série Dames : index inférieur ou égal à 14.4 – repère de départ : Bleu**

Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à 96 (**33 Dames minimum**). Si le quota dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs et inversement.

Le champ de joueurs est déterminé comme suit :

- 1- Les joueurs classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs ou 1500 premières du WWAGR pour les Dames.
- 2- Le classement au Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
- 3- L'ordre des index.
- 4- La date d'arrivée de l'inscription.

La ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 10 Wild-cards, elle pourra céder tout ou partie au club organisateur.

Dans tous les cas le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences OR U16 qui ne rentre pas via leur place au mérite National amateur ou par leur index. (Soit **6 Messieurs** et **3-Dames**).

L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions.

Date limite d'inscription : 20 mars 2026 15 heures.

Liste des inscrits et d'attente :

La liste provisoire des joueuses/joueurs retenus sera publiée le **25 mars 2026** sur le site de l'AS : golf-rochefort.fr/grand-prix/

GOLF BLUEGREEN ROCHEFORT OCEAN

1608 route impériale – 17450 SAINT LAURENT DE LA PREE

Tél : 05-46-84-56-36

Email : golfrochefortais@gmail.com – Site : <https://golf-rochefort.fr/grand-prix/>

Si le champ de joueurs est incomplet après la date limite, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date sans se préoccuper de la répartition Dames/Messieurs (cf VDM)
En cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Ordre des départs : Pour le premier tour les joueurs seront classés par ordre croissants et divisés en 4 blocs égaux. Le bloc 2 partira le premier, suivi du bloc 1 puis du 3 et du 4. Pour le second tour les joueurs partiront dans l'ordre inverse des résultats.

Publication des départs du tour 1 : Au plus tôt le jeudi 2 avril 2026, au plus tard le vendredi 3 avril à 12 heures

III – ENGAGEMENT :

Le **15 février 2026**, ouverture des inscriptions.

Inscriptions et paiement uniquement sur le site de l'AS : <https://golf-rochefort.fr/grand-prix/>

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent **le nom, prénom, le n° de licence, l'adresse et le numéro de téléphone**.

Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit. (5€ pour la rénovation de Fort Boyard vous seront facturés en sus) :

	+ de 30 ans	30-19 ans	18 ans et moins
Joueur extérieur	85€ + 5€	65€ + 5€	30 € + 5€
Abonné ROCHEFORT (non-membre AS) *	25 € + 5€	15 € + 5€	10 € + 5€
Abonné ROCHEFORT (membre AS) *	20 € + 5€	10 € + 5€	10 € + 5€

- *Joueur ayant un abonnement bluegreen à ROCHEFORT, abonnement centre-atlantique, ouest ou France*

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Une journée de reconnaissance est offerte et est prévue la veille du premier tour, le vendredi 3 avril, après réservation du départ auprès de l'accueil du golf : 05-46-84-56-36

IV – REMISE DES PRIX :

Les 3 premiers hommes et les 2 premières femmes seront récompensés.

Remise des prix le dimanche 5 avril au Club House.

Départage en cas d'égalité :

- Pour la première place de chaque série : play-off trou par trou
- En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS9 deviendra définitif.

V – COMITE DE L'EPREUVE :

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

VI – TABLEAU OFFICIEL :

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**